## LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

ler Juillet 1897,

Numéro 9.

## BULLETIN

28 Juin 1897.

\*.\* Canada.—La dernière quinzaîne a été féconde en grands événements qui demanderaient à être traîtés avec plus de détails que nous ne pouvons le faire en les quelques pages dont nous

Résumons-les rapidement.

Nous commencerons par la nomination si souvent annoncée du successeur du regretté Mgr l'abre. Rome s'est prononcée et a désigné pour remplir ce poste important l'ancien Secrétaire de Sa Grandenr, M. le chanoine Bruchési, dont le nom avait été plusieurs fois déjà prononcé comme un des candidats réunissant les qualités requises pour cette haute position. Ce choix a été accueilli avec la plus vive satisfaction. Mgr Bruchési est un ensant de Montréal; il a sait ses études classiques en cette ville et ses études théologiques tant au séminaire d'Issy près Paris qu'à Rome, au collège français des Pères du St-Esprit. Ses degrés comme docteur en droit canon lui ont été conférés également à Rome. C'est là encore qu'il a reçu les ordres sacrés. à Montréal, il fut attaché par Mgr Fabre, à l'archevêché d'abord et ensuite fut envoyé à Québec pour l'Université Laval où il resta quatre ans se dépensant avec la plus grande énergie pour semer la vérité et enfin fut nomme chanoine de la cathédrale de Montréal.

Comme le dit si bien le Courrier du Canada, c'est à la fois un théologien, un érudit, un lettré et un de nos premiers orateurs. Monseigneur est plein d'onction; sa parole persuasive a une grande puissance et son accueil bienveillant et toujours si affable

lui a concilié toutes les sympathies.

On annonce que son sacre aura lieu le 5 août prochain: ce sera un jour de fête pour la ville de Montréal — qui sera heureuse de reporter sur un des fils spirituels de Mgr Fabre, le respect affectueux qu'elle avait pour ce vénéré prélat. Le Propagaterr joint ses félicitations à celles déjà adressées par les journaux de cette cité à Mgr Bruchési, archevêque nommé de Montréal.

-Mgr Merry del Val est revenu du Manitoba. On avait prétendu que l'ablégat du pape s'était entendu avec les autorités manitobaines pour régler la question des écoles. Il paraît que ce bruit n'est pas exact. Mgr Merry del Val doit rendre compte de sa mission au Saint Père et c'est d'après ce rapport que le Saint Siège rendra sa décision, ce qui est conforme au bon sens et au sérieux qu'apporte, dans ce genre de négociations, la Cour de Rome, si sage et si prudente.